

N° 30 - Juin 2019

Inauguration de la SCIC « LAC48.COOP »



LAC48.COOP est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de développement territorial basée à Langogne.

Cette société coopérative a la particularité de rassembler les acteurs publics et privés.

Les entreprises, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les professions libérales, les collectivités locales, les chambres consulaires, les associations et les particuliers, tous, sont et peuvent être coopérateurs de la SCIC LAC48.COOP.

L'objectif de la SCIC LAC48.COOP est de maintenir et de développer le dynamisme du bassin de vie ainsi que sa notoriété, pour conserver les activités présentes et attirer de nouvelles entreprises et commerces.

Avec la création de cette SCIC de développement territorial, Langogne est la ville pilote d'un projet d'envergure nationale inspiré par la Confédération des Commerçants de France et soutenu par la Confédération Générale des Sociétés coopératives, dont la volonté est de faire émerger un nouveau modèle coopératif de développement local visant au maintien, au développement et à l'attractivité des centres-villes.

LAC48.COOP est la première SCIC de développement

territorial en France, inspirée du modèle des Sociétés de Développement Commercial du Québec. Elle a développé un outil internet - langogneetvous.com - avec l'ambition d'être une porte ouverte sur le bassin de vie et un lien entre les acteurs qui le composent à destination des consommateurs et des usagers.

Le site - langogneetvous.com - participe à la diffusion de l'information locale et génère une offre commerciale et de services de proximité. Il permet de créer des actions communes en développant des habitudes de mutualisation.

Après plusieurs mois de travail, de gestation, et des dizaines de réunions, le vendredi 7 juin 2019, restera une grande journée pour la SCIC – LAC48.COOP.

Sous la présidence de M^{me} Christine WILLS-MOREL, Préfète de la Lozère, de M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, Directeur du programme national « Action cœur de ville », Ministère de la Cohésion des Territoires, en présence de M. Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault, M. Martial BOURQUIN, Sénateur du Doubs, Vice-Président de la commission des affaires économiques, M. Thierry JULIER, Président CCI Lozère, M. Francis PALOMBI, Président de la Confédération des



commerçants de France, Jacques LANDRIOT, Président de la Confédération générale des Scop, M. Karim SAHEL, Délégué régional URSCOP Occitanie - pôle Méditerranée, M. Sébastien CHAMBERLAND, Directeur général SDC 3e Avenue, co-porte-parole du Regroupement des SDC du Québec, M^{me} Caroline TESSIER, Directrice Générale Association des SDC de Montréal, co-porte-parole du Regroupement des SDC du Québec, M. Dany PAGÉ, Avocat, PDG M3 DP Consulting, co-

président du colloque sur les SDC au Québec organisé en 2016, M. Alain ESPIE, Maire de Carmaux, Gérard SOUCHON, Président de la Communauté de Communes, Guy MALAVAL, Maire de Langogne, Pome CASTANIER, Première adjointe et Présidente de la SCIC, et après un message vidéo de M^{me} Agnès PANNIER-RUNACHER, Secrétaire d'État auprès du ministre de



l'Économie et des Finances, une table ronde a été organisée au cours de laquelle tous les intervenants ont pu s'exprimer sur cette expérience innovante pour le territoire de Langogne, et une plaque en souvenir de cette journée a été dévoilée.

Cette journée n'est pas une finalité, mais le début d'une aventure qui doit dans les semaines à venir, voir la SCIC – LAC48.COOP s'élargir à de nouveaux partenaires publics et privés et trouver toute sa place sur notre territoire...



Bourg Centre

La Région Occitanie a lancé un appel à candidatures «Bourgs-Centres» afin d'aider les communes possédant, au travers d'une offre en matière de commerces et d'équipements, une fonction de «pôle de services de proximité». Il s'agit de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement et de valorisation. La commune de Langogne et la Communauté de communes du Haut Allier ont déposé conjointement un dossier de candidature qui a été validé par la commission permanente du Conseil régional le 19 avril dernier.

Le contrat pluriannuel, élaboré par un groupe de travail épaulé par les services du CAUE, de l'Association Terres de Vie en Lozère, du Département et de la DDT, présente 39 fiches-actions regroupées au sein de trois axes stratégiques (revitalisation du centre-bourg, développement touristique du Grand Lac et développement du rôle de polarité économique et culturelle du Bourg-Centre). Ces différents projets pourront ainsi bénéficier de manière transversale financements régionaux tels que la qualification du cadre de vie ou l'offre de services à la population.

Restructuration de l'ancien lycée

La Communauté de Communes du Haut Allier (CCHA) porte le projet global de restructuration de l'ancien lycée de Langogne. À l'issue du diagnostic et du recensement des besoins réalisés avec le concours du cabinet Florès, assistant à maîtrise d'ouvrage, le comité de pilotage a validé un pré-programme de l'opération, évalué à 3 800 000 € HT et qui regroupera, sur le site, la Médiathèque du Haut Allier, l'Office de Tourisme de Langogne Haut Allier et le Centre-Médico-Psychologique rattaché au Centre Hospitalier François Tosquelles (adultes et enfants). Le projet permettra également la création de logements, d'espaces commerciaux et la requalification du parking et des espaces publics.

Un appel à candidature a été lancé en mai pour la sélection des équipes de maîtrise d'œuvre qui seront amenées, à compter du mois de juillet 2019, à répondre au concours d'architecte permettant de traduire concrètement le pré-programme. La remise des dossiers du concours a été fixée au 31 octobre 2019.



Caméras de vidéo protection

Des caméras de vidéo protection ont été installées aux différentes entrées de ville. Leur but principal est de visualiser les axes stratégiques, de jour comme de nuit, et d'optimiser les remontées d'alertes pour une meilleure réactivité en cas de vols, de délits... La lecture des enregistrements est soumise à une réglementation très stricte.

Travaux de voirie

Les principaux travaux de voirie programmés :

- Réfection de voirie : Boulevard des Capucins, Rue de Belvezet, Allée des Lilas, Route de la Tuilerie, Chemin des Gachassous, Chemin des Quatre vents, Place du Forail, Impasse de la Halle.
- Pose de ralentisseurs : Chemin du Pradou.



Filature des Calquières

Des travaux d'entretien des maçonneries des canaux de la Filature des Calquières ont été effectués. L'usage du ciment a été remplacé par de la chaux hydraulique naturelle tout à fait appropriée à ce type d'ouvrage en milieu humide. Montant des travaux : 15 600 € HT. Plan de financement : DRAC (48 %), Département (32 %) et autofinancement (20 %).

Travaux du Pont d'Allier

La DIR Massif Central a entrepris des travaux de réfection sur le Pont d'Allier. Les travaux s'étendent entre l'intersection de la RN88 avec la rue des Abattoirs en rive gauche (extrémité du mur en retour aval) et l'intersection avec la rue du Pont d'Allier en rive droite (extrémité de l'ouvrage) soit une longueur de 100 m environ.

La réalisation des travaux impose des restrictions de circulation pendant toute la durée du chantier, soit cinq mois, du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 2019. L'exploitation se fera sous alternat par feux sur toute la durée du chantier, à l'exception du 11 juillet au soir au 26 août 2019 au matin où l'ouvrage sera rendu en bidirectionnel. Ce délai pourrait être modifié en cas de contraintes météorologiques et d'éventuels imprévus ou aléas de chantier. Un week-end de coupure totale est à prévoir à l'automne (24h pour VL et jusqu'à 48h pour les PL). Durant les travaux, une passerelle a été aménagée en amont du pont pour les piétons. Restrictions de circulation particulières : tous les renseignements sur le site de DIR Massif Central :

www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr/travaux-sur-la-rn88-a-langogne-le-pont-d-allier-a2353.html

Le contournement de Langogne

Début juillet, le bureau d'étude Hydro-géotechnique et le CEREMA, accompagné du SIR de Mende-Montpellier, procéderont aux derniers sondages précisément sur l'éperon rocheux situé en face du stand de tir.

Cette dernière étape viendra finaliser les études et lancer la CIS (concertation entre les services de l'État) à l'automne 2019 qui donnera lieu à un bilan définitif du projet.

L'enquête publique pour le projet de contournement sera lancée au début de l'année 2020.

Le déploiement de la fibre optique

Comme annoncé dans le dernier numéro de Langogne Info, le déploiement de la fibre sur la commune de Langogne arrive dans sa phase terminale et aujourd'hui les premières prises d'accès à la fibre pour les particuliers et les professionnels sont opérationnelles. L'ensemble de la commune devrait pouvoir bénéficier de la fibre d'ici la fin de l'année. Vous pouvez savoir si votre habitation est éligible à la fibre, ou quand elle le sera, en vous rendant sur le site : www.alliancetreshautdebit.fr.

À ce jour, seul Orange fait des propositions commerciales, mais d'autres opérateurs devraient être présents d'ici quelques semaines.

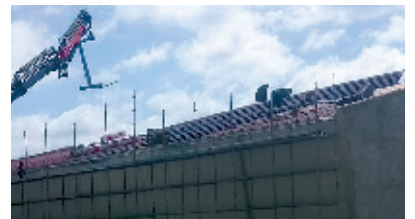
Dévolement de la canalisation d'eau

La Commune a procédé au déplacement de la canalisation d'eau potable présente sur le Pont d'Allier à l'entrée Nord de la Ville, à la demande de la Direction Interdépartementale des Routes qui engage des travaux de rénovation de l'ouvrage. Le dévoiement, d'un coût de 163 442 € HT, a été financé par l'État à hauteur de 70 000€. Désormais, les services de la DIR ont pris le relais sur l'ouvrage (voir article : information travaux du Pont d'Allier).

Travaux de bâtiments

Des travaux de consolidation de la structure de la charpente du gymnase sont en cours. La phase extérieure est terminée et les travaux en intérieur se dérouleront de fin juin à mi-juillet. Parallèlement aux travaux intérieurs, le changement du système d'éclairage est programmé. Une fois les travaux de consolidation terminés, la pose de panneaux photovoltaïques est prévue sur la toiture du gymnase. L'ensemble des travaux devrait être achevé pour la rentrée de septembre.

Le chantier d'extension des Services Techniques est en cours. Ces travaux permettront une meilleure rationalisation des sites des services. La pose de panneaux photovoltaïques est également prévue sur cette extension. Les travaux du gymnase et des services techniques sont réalisés en grande partie par des entreprises locales.



Église St-Gervais St-Protais

Après la restauration du clocher et de la chapelle de Notre Dame de Tous Pouvoirs en 2008 et suite au diagnostic effectué en 2016 qui chiffrait à 1 318 976 € TTC l'ensemble des investissements à réaliser pour la rénovation de l'église, la Municipalité a engagé une première phase des travaux.

D'un montant de 115 465,06 € HT, ce chantier, en cours d'achèvement, concerne la reprise de la couverture et de l'assainissement du bas-côté Nord. Cette tranche initiale bénéficie d'aides financières de la DRAC (50 %), de la Région et du Département. L'église a également bénéficié, dans le cadre du projet d'amélioration énergétique, de la réfection du système de chauffage pour un montant de 58 301,63 € HT. Pour cette partie, le plan de financement se répartit entre l'État (DETR de 60 %), le Département (20%) et la commune (20% d'autofinancement).

Pour faciliter la poursuite des phases suivantes de



restauration, une souscription via la Fondation du Patrimoine permet aux Langonnais ou autres citoyens de contribuer financièrement à ces réalisations, sans trop imputer les finances locales. À ce jour, 4 500 € ont été récoltés. Les donateurs potentiels ont à leur disposition, en mairie, les bons de souscriptions nécessaires pour aider à la restauration de l'église St-Gervais St-Protais ou sur le site : www.fondation-patrimoine-org/59980 ●●●

Cadre de vie, fleurissement et zéro phyto

Au mois de mai, la ville prend ses couleurs printanières avec le fleurissement du centre-ville, l'entretien des différents espaces par les agents des Services Techniques avec de nouvelles pratiques d'entretien : disparition du désherbant au profit du désherbage manuel, balayeuse, débroussailluse, réciprocatrice... et aussi une attention particulière sur le choix de plantes moins gourmandes en eau, en privilégiant le choix de vivaces, de bulbes, le paillage et la suppression de certains bacs à feurs.

Depuis 2017, la mairie bénéficie des prestations et de l'accompagnement de la Fredon Auvergne dans le cadre du programme «zéro phyto». Réduire les pesticides et protéger la ressource «eau», c'est la démarche dans laquelle la ville s'est inscrite. C'est aussi la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces avec différents niveaux d'entretien divisé en 4 zones : 1^e zone soignée, 2^e zone de transition, 3^e zone rustique, 4^e zone naturelle.

Ces techniques alternatives peuvent entraîner la présence de davantage de végétation spontanée, d'herbe... Il suffit d'accepter collectivement cette évolution et penser au bien-être des générations futures. Nous y avons associé les professionnels : Gam vert, À Fleur de Cœur qui participent activement au choix des végétaux.

Pour rendre toujours plus attractif notre centre-ville, des appuis vélos, fabriqués et installés par les Services Techniques, ont été disposés à plusieurs endroits de la ville et devant les différents bâtiments publics : écoles, piscine, cinéma, salle polyvalente...

Avoir une ville propre, belle, tout en respectant les normes écologiques et le travail effectué par les agents des Services Techniques, c'est l'objectif que porte la municipalité de Langogne. ●●●



Agissons ensemble pour le bien-être de tous

Respecter l'espace public, son environnement et la propreté de notre ville, lutter contre les incivilités est un défi de tous les jours. Les services municipaux agissent en permanence pour améliorer notre cadre de vie. Malgré les efforts déployés, nous sommes tous confrontés à ces incivilités, au détour de notre rue, de notre quartier... Nos trottoirs, nos espaces verts ou publics peuvent être parsemés de déchets en tout genre : mégots, poubelles, encombrants...

- Respectons la collecte régulière des déchets ménagers et du tri sélectif.
- Compostons nos déchets organiques.
- Ne jetons plus de mégots et de papiers d'emballages sur les trottoirs et la voirie.
- Allons à la déchèterie pour les cartons, les encombrants, les déchets verts.

La présence d'animaux domestiques est souvent source de tension : déjections, aboiements, errance...

Nous pourrions faire une liste exhaustive des comportements qui nuisent à notre environnement et qui ont un coût pour la collectivité : dessin sur un mur, dégradation du mobilier urbain, piétinement ou vol de massifs floraux, utilisation d'une place de stationnement réservée ou sur un trottoir...

Il serait dommage que la répression - amendes, instauration de la taxe de balayage - soit la seule réponse aux incivilités du quotidien !

**ALORS AGISSONS ENSEMBLE
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.**



**Une initiative
des éducateurs
de la Ligue de
l'Enseignement
Les Champs
et Lisez...**

de Langogne a été inaugurée samedi 25 mai 2019.

Vous voulez une salade, des carottes, des herbes aromatiques... Venez vous servir et si vous possédez

vous aussi des plants, à votre tour, plantez-les dans les bacs qui vous attendent au parking du Pontet. Lieu de convivialité, arrêtez-vous et profitez de la cabane à livres pour choisir le titre d'un livre et toujours dans ce même esprit, après son utilisation, reposez-le, pour que d'autres personnes puissent en profiter également.



Les finances

P our l'année 2019 le budget principal total de la commune est arrêté à hauteur de 4 580 946 € en fonctionnement, dont 803 205 € pour l'autofinancement de l'investissement. Il est de 4 250 406 € en investissement, dont 2 673 866 € de travaux et achats de matériel.

Malgré une baisse drastique des dotations de l'État, le taux des impôts locaux (taxes d'habitation et foncières) reste inchangé. Cependant la commune a besoin de ressources propres de fonctionnement pour assurer de l'autofinancement, aussi les installations de panneaux photovoltaïques, pour la revente de l'électricité, se poursuivent sur le gymnase à l'occasion de la réparation et de la mise aux normes de la toiture (178 836 €) et sur les bâtiments des services techniques (445 600 € comprenant la démolition de la maison « Guigon », la construction et la mise en place de panneaux).

Un crédit de 215 404 € a été voté pour des travaux dans divers bâtiments (gendarmerie, écoles).

Une enveloppe conséquente, à hauteur de 471 510 €, a été prévue pour l'amélioration et l'enfouissement de l'éclairage public. Un crédit de 265 437 € est inscrit en voirie, conjointement avec le SDEE. Un montant de 177 300 € a été voté pour les travaux de l'église en 2019.

Le programme d'accessibilité programmée se poursuit (228 000 € 2017/2021) subventionné à hauteur de 95 000 € par l'Etat et 50 000 € par la Région.

**La commune intervient à hauteur
de 109 592 € sur 2 ans pour l'installation
de la fibre optique.**

D es prévisions de travaux et acquisitions initialement votées devront être retirées, l'État n'ayant pas

octroyé les subventions (DETR) pour cette année concernant l'acquisition d'une balayeuse (pour la deuxième fois), la voirie du cimetière, la signalétique, la sécurisation des espaces de loisirs, le véhicule de déneigement, la réfection de la place de la République.

En revanche, bien que non subventionnée cette année, la construction du garage pour les services techniques est maintenue (reconduction de la demande de subvention en 2020). En effet, cet ouvrage permettra une économie de loyers et la vente d'électricité. Seuls sont subventionnés pour 2019 les travaux du gymnase, les sanitaires de l'école et les travaux d'accessibilité.

En ce qui concerne le Conseil Départemental, les subventions sont octroyées dans le cadre des contrats territoriaux sur 3 années, soit d'ores et déjà attribuées pour un montant de 165 276 € (reliquat 2018 et nouveaux crédits 2019).

Et enfin, pour le lancement de la réhabilitation de l'espace de l'ancien lycée, une ligne de 120 000 € a été ouverte, représentant une part de l'autofinancement de la commune, la réhabilitation étant sous maîtrise d'ouvrage de la CCHA.

La commune a prévu un emprunt de 300 000 € qui sera réalisé en fonction des besoins et du stade d'avancement des travaux. Au 31 décembre 2018, le capital d'emprunt restant dû s'élevait à 2 246 000 € soit 725 € par habitant. Pour mémoire, il était de 4 744 000 € en 2008 soit 1 532 € par habitant (ramené à la population actuelle aux fins de comparaison).

Le budget annexe du service « eau et assainissement » présente quant à lui une ouverture de crédits de 830 179 € de travaux et acquisitions. Les plus notables sont la régularisation des captages et le déplacement de la conduite d'eau sous le pont d'Allier rendu nécessaire pour les travaux de la DIR Massif central (220 926 € de travaux et 70 000 € de subvention).



Saison culturelle 2018-2019 - le bilan



Dixième saison culturelle de la ville de Langogne, portée et orchestrée par l'association Les Fadarelles avec laquelle la Mairie a conventionné et en partenariat, pour certains spectacles, avec les Scènes Croisées de Lozère.

Un très bon bilan avec 2551 spectateurs qui se sont rendus aux 13 spectacles (14 artistes accueillis pour 23

représentations), dont près de 1250 scolaires.

Des spectacles pour tous, dès le plus jeune âge avec une représentation pour les enfants dès 6 mois, et avec une pluridisciplinarité des propositions artistiques, que ce soit du cirque, de la danse, des artistes de la nouvelle scène de la chanson française, du théâtre, de l'humour... Il y en a eu pour tous les goûts !

Outre les spectacles, des résidences artistiques, des échanges avec les scolaires et le public, des stages, un après-midi chorégraphique, la Fabrique à chansons avec une classe et un artiste qui ont composé deux chansons avant de les jouer en public, et bien d'autres actions ont été menées tout au long de l'année.

Les Fadarelles nous donnent rendez-vous en octobre 2019 pour une nouvelle saison riche, avec notamment le concert événement de l'automne le samedi 16 novembre avec NACH (Anna Chedid) et Clarika... la saison 2019-2020 est à découvrir très prochainement !!!

● ● ●

Nos associations au service des écoles

Depuis plusieurs années, les associations culturelles et sportives de Langogne proposent des cycles d'initiation et de découverte aux écoles publiques et privées de notre commune.

● ● ●



Sporting Club



Rock and Roll Family



Francombat Club

Fête des pupilles des sapeurs pompiers



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Langogne organise la Grande Fête Départementale des Pupilles le samedi 07 septembre 2019 à Langogne.

L'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers a pour but d'assurer la protection matérielle et morale des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés en service commandé ou non. Elle protège à ce jour plus de 1 324 orphelins dont 6 en Lozère.

Les objectifs de cette organisation :

- recueillir des fonds à reverser à l'œuvre des Pupilles

des Sapeurs-Pompiers de France,

- proposer une journée festive impliquant la population, les entreprises et les commerces de Langogne,
- faire connaître l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Le samedi 07 septembre 2019, les sapeurs-pompiers de Langogne proposeront des temps festifs tout au long de la journée du centre-ville au pré de la foire : petit déjeuner aux manouls, jeux intergénérationnels d'adresse, concours de pétanque, jeux de structures gonfables, buvettes, défilé motorisé de véhicules pompiers, repas dansant avec un orchestre, feu d'artifice, soirée animée par un DJ... sans oublier le tirage de la grande tombola (1^{er} lot : une voiture « Dacia »). Grâce au soutien de toute la population langonnaise cette journée au bénéfice de l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers sera un vrai temps fort festif et caritatif.

● ● ●

75^e anniversaire de la Libération de Langogne

Il y a 75 ans, en août 1944, la commune de Langogne, après une âpre lutte armée de la Résistance locale, était libérée. Les troupes du 5^{ème} régiment des chasseurs d'Afrique, des chars américains avec des équipages français, des Français de la 1^{ère} DB qui venant d'Algérie ont débarqué en Provence les 15 et 16 août 1944. A Langogne, c'est le 31 août que les chasseurs d'Afrique avec leurs chars SHERMAN arrivent. Ils établissent un campement pour la nuit et quittent la cité libérée le lendemain 1^{er} septembre 1944. Le 2 septembre, en présence du Préfet Cordesse, est installé le Comité Local de Libération avec Pierre Grasset, Maire de la commune de Langogne, rétabli dans ses fonctions.

L'association des Amis du Patrimoine du canton de Langogne et ses environs, et la commune de Langogne,



Hand-Ball Club... Les filles en pré-national

Elles l'ont fait !!! Après une saison exceptionnelle, une seule défaite contre Le Monastier lors de la saison régulière et une petite défaite 14/13 contre Ceyrat lors du tournoi final, les filles seniors du Hand Ball Club Langogne Lafayette accèdent en Pré-National, une première dans la vie du club. Une magnifique alchimie entre des joueuses d'expérience et de jeunes joueuses qui ont gravi tous les échelons des équipes jeunes, le tout sous la houlette de Pierre-Louis, le coach des filles... un grand bravo pur ce bel exploit des filles du HBCLL. ●●●



organisent une série de manifestations dignes de cet événement entre le 26 août et le 5 septembre avec un temps fort les 31 août et 1^{er} septembre.

Conférences, exposition, projections de films, défilé théâtralisé, inauguration, cérémonie aux monuments aux morts... seront programmés entre le 26 août et le 5 septembre 2019. Durant cette période, l'association des Amis du Patrimoine et la Commune de Langogne souhaitent que la population s'empare de cet événement et que les Langonnais en soient des acteurs pour perpétuer le souvenir de cette époque. ●●●

Retour sur la Foire Concours

Malgré une météo maussade, la 37^e édition de la Foire Concours a été une nouvelle fois un succès, plus de 130 bêtes ont concouru pour le prix du plus beau sujet de la foire. C'est la famille Brunel - GAEC de Barres qui a remporté le trophée.

Grande réussite également pour l'exposition avicole et pour l'exposition commerciale. Une belle animation grâce au concours de la commission Foires et Marchés et aux Jeunes Agriculteurs du canton. ●●●



Rentrée scolaire

Pour la rentrée scolaire 2017-2018, les inscriptions aux écoles publiques de Langogne (élémentaire et maternelle) se font en mairie : le dossier à remplir est à retirer aux heures d'ouvertures du lundi au vendredi (8h00-12h00 / 13h30-17h00).

Les inscriptions à l'école privée Jeanne d'Arc G Ensemble St-Pierre St-Paul se font sur rendez-vous, tél. 04 66 69 18 27.

Vous devez vous munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant (vaccins)
- d'un justificatif de domicile (facture EDF par exemple).

●●●

PISCINE ORÉADE

AQUA BIKE COACHÉ

Mercredi 10 h à 11 h 10 €, places limitées, réservation conseillée.

AQUAGYM

Mardi 20 h / Merc. 11 h / Ven. 19 h 30

AQUA DYNAMIC

6/08 à 20 h. Animée. Durée 1h.





Les principales manifestations de l'été



5/7 juillet

6 juillet

13 juillet

14 juillet

16/19 juillet

21 juillet

31 juillet/3 août

31 juillet/6 août

12 août

26 août/

5 septembre

7 septembre

Mardi 23 juillet

Mardi 30 juillet

Mardi 13 août

Mardi 20 août

KTM Mania

Chant'Aux Vents - Concert d'été

Feux d'artifice et bal
de la Fête Nationale

Fête Nationale

Interfolk

Cross Triathlon Naussac/Langogne

Festiv'Allier

Langogne en Fête

Foire aux papiers

Livres nouveaux et anciens

75^e Anniversaire de la libération
de Langogne

Fête Départementale des Pupilles
des Pompiers

LOTOS D'ÉTÉ

Sporting Club Langonnais

Société du SOU

Rêves d'enfants

Hand Ball Club

Durant tout l'été : expos, conférences, stages, balades urbaines,
marchés aux puces, lotos, pétanque, animations pêche...

Tous les renseignements sur
www.langogne.com